

RÉALISER SES FORMALITÉS INTERNATIONALES « CERTIFICAT D'ORIGINE »

Obtenir les documents administratifs nécessaires pour des démarches à l'exportation

Bénéficier de conseils pour simplifier ses formalités

PUBLIC CONCERNÉ

- Entreprises exportant des marchandises vers des pays tiers (hors UE)

#Formalité export #Documents officiels
#CO #Certificat d'origine #Visa



OBJECTIFS

- Effectuer les formalités pour l'exportation de biens vers des pays hors Union Européenne
- Prouver l'origine des marchandises pour satisfaire aux exigences douanières ou commerciales (pour les crédits documentaires, contrats, etc.)
- S'assurer de la validité des documents d'export et de leur conformité avec les lois et règlements des pays importateurs

DOCUMENTS DÉLIVRÉS

- Visa « Certificat d'Origine »



DURÉE

Selon besoin



TARIF

- Certificats « papier » :
 - Visa : **18 € net de TVA**
 - Formulaires : **7,50 € HT**
- Certificats électroniques GEFI :
 - Visa : **11 € net de TVA**
 - Prise en charge : **7 € net de TVA**
 - Formulaires : **2,50 € HT**

PRESTATION

- 1. Demande :**
 - sur la plateforme de dématérialisation « GEFI »
 - par courrier ou e-mail
 - sur visite
- 2. Traitement par un conseiller spécialiste en formalités internationales**
- 3. Vérification de la conformité du dossier**
- 4. Fourniture des formulaires douaniers**
- 5. Visa « Certificat d'Origine »**
- 6. Transmission du dossier par courrier ou retrait à la CCI**



www.bayonne.cci.fr

Vous voulez en savoir plus ?
SERVICE CRÉATION & FORMALITÉS
c.capderoque@bayonne.cci.fr
05 59 46 58 63



